

# Juste un p'tit mot

de Alain Kelyor

Pays des Droits de l'Homme, la France se retrouve confrontée à une crise sans précédent, celle des migrants. Qu'ils arrivent de pays en guerre ou de l'Est de l'Union européenne, leur situation est la même. Ils vivent dans des conditions inacceptables.

Émerainville doit faire face aux vagues successives de familles Roms qui s'installent dans les communes avoisinantes. La politique visant à empêcher l'implantation de ces familles sur les terrains communaux, préserve la ville de ces arrivées. Cela se sait au sein de la communauté Rom qui se transmet le message. Pour éviter d'avoir maille à partir avec la police municipale, ils ont choisi d'occuper les territoires de villes limitrophes comme Champs-sur-Marne, plus accueillantes et surtout plus laxistes. Mais, une frontière n'a jamais empêché qui que ce soit «visiter» des territoires interdits. Les Roms proches du hameau, viennent chaque jour sur Émerainville à la recherche de biens mis dans nos poubelles. Ils ne se contentent pas d'éventer les sacs de détritus et d'abandonner ce qui n'a pas de valeur à leurs yeux sur les trottoirs. Dans les transports en commun ils refusent de payer et indisposent par leur comportement les autres passagers. Nous retrouvons là le laxisme de nos autorités, incapables de faire respecter la loi à toutes les personnes refusant notre mode de vie, nos coutumes, notre culture, mais sans aucune pitié pour le français moyen, serviable et corvéable à merci.

Pour toutes ces raisons, nous réclamons l'application égalitaire de la loi et des infrastructures nouvelles pour que d'abord dans notre pays, des français sans logement ne dorment plus dans leur voiture et qu'ensuite des familles entières de migrants ne vivent plus dans des baraquements sommaires, sur des terrains infâmes. La Municipalité demande le démantèlement de ces camps qui sont une véritable honte pour notre pays.

**SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PETITION EN CONSULTANT LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE. ■**

# LE LIEN 89

émérainvillais



Le Lien - Mensuel d'informations - Avril 2016

A la découverte des pays

## Voyager sans partir de chez soi

**FAIRE DÉCOUVRIR** l'histoire, la géographie, la culture de pays de manière ludique et gourmande à des enfants de primaire, c'est le pari relevé par les enseignants de l'école de la Mare l'Embûche. Depuis le début de l'année ces écoliers partent à la découverte de nouveaux horizons sans quitter leur salle de classe. Les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne ont été les premiers pays "visités".

L'Australie était leur dernière destination. Les enfants ont tout appris sur ce pays qui est à l'antipode du notre. Ce projet pédagogique se termine chaque fois par un goûter réunissant toutes les classes. L'occasion, pour les écoliers, de tester des saveurs ou des spécialités que nous ne connaissons pas forcément. D'autant plus que ces jeunes gens ont cuisiné eux-mêmes les gâteaux australiens.

Mais avant de déguster ces douceurs, les convives ont eu le privilège d'assister à des démonstrations de danses folkloriques particulièrement réussies, à une révision de la géographie de l'Australie, de ses coutumes, de son sport préféré et des habitudes des autochtones.

C'est avec plaisir que les touristes

virtuels ont entonné des chants de là-bas, histoire d'apprendre les bases de la langue de Shakespeare.

Le 20 juin, l'année s'achèvera par un petit détour en Allemagne et la langue de Goethe. Pour l'occasion un professeur d'allemand du collège apportera son aide aux enseignants de La Mare l'Embûche. Pendant plusieurs jours il interviendra et lèvera, sans aucun doute, bien des présugés à propos de nos voisins d'Outre-Rhin. ■





## Les livres font le trottoir

**LA CULTURE** à la portée de tous. Un rêve que bien des ministres ont caressé sans pourtant l'atteindre. Quand les élites sont à cours d'idées, les citoyens prennent le relais. C'est ainsi qu'un phénomène a vu le jour depuis quelques temps aux quatre coins de France. A l'initiative d'hommes et de femmes passionnés par la lecture, des bibliothèques gratuites voient le jour ici ou là. Une jeune Émerainvilleoise, mère de 4 enfants, propose de partager sa passion de la lecture avec d'autres qui n'ont pas forcément les moyens de s'acheter un livre



ou de fréquenter des structures payantes. C'est ainsi qu'un petit meuble a été installé à l'angle des rues de la Ferme et d'Émery avec l'aval d'Alain Kelyor. Bien que modeste, cette "bibliothèque gratuite" remporte un franc succès depuis un mois. Vous avez envie de découvrir un roman d'amour, un policier ou de raconter des histoires à vos enfants, il suffit d'ouvrir les portes de

ce meuble et les trésors se dévoilent. Vos appétits de lecture seront comblés. Vous pouvez lire sur place, emporter le bouquin, l'échanger ou bien en apporter d'autres. Le principe est simple, convivial et permet de créer des liens entre passionnés. Si cela vous tente, n'hésitez pas à faire un détour et à ouvrir les portes du paradis. ■



Petite leçon d'histoire (2)

## L'année du changement

**IL ÉTAIT UNE FOIS** un soir de juin 1995, à la surprise générale, les Émerainvillois portèrent au pouvoir communal une liste libérale, eux qui depuis 1977, élisaient les listes de gauche, dans un Val-Maubuée entièrement géré par les socialistes. Un véritable cataclysme venait de s'abattre dans ce microcosme politique de l'intercommunalité qui sentait le danger poindre. Dès leur arrivée aux affaires, les nouveaux élus se mirent au travail. La nouvelle équipe constata l'état de faillite dans lequel la commune se trouvait. La commune était à deux doigts de se retrouver sous la tutelle préfectorale.

- Des emprunts importants alors que la commune ne possédait rien en immobilisation. Ce qui signifie que les emprunts finançaient des frais de fonctionnement.

- Des factures de frais se trouvaient dans les tiroirs et n'étaient pas comptabilisées pour un montant excessivement important. Ainsi les ordures ménagères, qui à

l'époque étaient payées à la Mairie par le contribuable, n'avaient pas été reversées depuis de longues années au Sietrem. Les dettes dues au San s'accumulaient (prix du carburant utilisé pour les véhicules municipaux non réglé, nombreux contrats avec l'intercommunalité non réglés). Il en allait de même pour l'EDF et l'éclairage public.

La participation de la Municipalité aux cantines n'avait pas été non plus payée à l'entreprise de restauration depuis une bonne année. La participation des parents avait été naturellement encaissée par la Mairie.

Aucune assurance n'était acquittée que ce soit pour les bâtiments ou les véhicules.

Sur le plan social outre le fait que les fonctionnaires municipaux étaient payés aux alentours du 10 voire du 20 du mois suivant, 3 284 heures supplémentaires n'avaient pas été réglées. Le délégué CGT déclara "que l'ancienne équipe au pouvoir étant de son bord politique, il ne

voulait pas lui occasionner des problèmes".

La nouvelle municipalité devant cette situation financière catastrophique augmenta considérablement les impôts locaux et la taxe d'habitation passa de 19,21 % à 23,21 % et la taxe foncière de 34,04 % à 39,04% ( avec promesse de réduire les taux dès que possible).

Dans ce marasme total il est évident que les banques ne se pressaient pas pour prêter de l'argent à la commune surendettée et qui ne possédait absolument rien en propre. ■

### Quelques chiffres

Recettes 1995 : 49 097 000 francs

Dépenses 1995 : 56 764 000 francs

Déficit : 7 667 000 francs

Actifs possédés : 33 778 000 francs ( soit 4 692 000€ d'aujourd'hui contre 58 590 000€ en 2015).

## En route pour le Merlan

**LE DIMANCHE** 29 Mai, le CCEM (cyclo-club Emerainville-Malnoue) organise, comme chaque année, la randonnée du Merlan. Cette manifestation sportive est composée de 3 parcours fiéchés (avec contrôles ravitaillement) de 60, 90 et 120 km. Les inscriptions se feront à l'espace François Villon entre 6h30 et 9h (avant 8h pour les participants au 120 km). Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés dans un club



ou non licenciés. Une participation est demandée : 4€ pour les licenciés, 6€ pour les non licenciés, mais gratuit pour les moins de 18 ans. Concernant les non licenciés ils devront prendre garde d'être bien assurés en cas de problème (pas de prise en charge par le club). Le port du casque est très vivement recommandé.

Pour tout complément d'information, contacter Alain Cattani, président du CCEM, au 06 07 23 42 52. ■

Parking rue de la Convention

## La Justice donne raison au Maire

**LA POLITIQUE** du bulldozer n'a pas fonctionné même si, sur le moment, la désinformation a pu décontenancer les Émerainvillois. A quelques semaines des élections municipales de 2014, les oppositions, pensaient tenir un argument de choc contre l'équipe sortante. Celle-ci avait eu l'outrecuidance de créer des parkings au fond de la rue de la Convention, sur un terrain à l'abandon depuis des années, terrain qui appartenait à l'EPA puis à l'agence des espaces verts. Ces deux entités, avaient autorisé la mairie, (oralement et chacune en leur temps) de construire sur leur terrain (qu'elles n'entretenaient pas et qu'elles n'entretenaient toujours pas) un parking. Cependant au mépris des promesses, l'agence des espaces verts, par un coup de force dont personne ne comprend la raison (sauf à penser qu'il s'agit d'une raison politique, car la campagne des municipales battait son plein), a procédé à la destruction des travaux réalisés mettant la commune devant le fait accompli.

Une décision qui lui valu d'être traînée devant le tribunal administratif de Melun. Le 21 avril 2016, le tribunal a rendu son jugement. les juges ont condamné l'agence des Espaces verts de la région Île-de-France à verser à la commune d'Emerainville une somme de 27 746,92 euros en réparation des préjudices résultant de la destruction de son parc de stationnement. Durant tout ce temps les riverains qui auraient pu bénéficier de places de parkings ont dû s'arranger comme ils le pouvaient et devront continuer à le faire, car actuellement il est impossible de construire sur ce bout de terrain abandonné et non entretenu, dévolu sans doute aux petites bêtes protégées par des ayatollahs de la verité. Une demande de rétrocession a été faite à la Région dès la réception de la décision judiciaire. ■



Le dernier dimanche d'avril est le temps du recueillement. Cette journée nationale est dédiée à toutes les victimes de la déportation de la seconde guerre mondiale. Alain Kelyor a rendu hommage à tous ces disparus au nom de l'ensemble du conseil municipal ainsi qu'à tous ceux qui ont été victime d'un génocide à travers le monde. ■

## Recherche bénévoles

Pour assurer la continuité du fonctionnement du « Panier du cœur » (Friperie communale et Epicerie sociale), nous recherchons des bénévoles pour la gestion administrative et budgétaire de l'association.

Si vous souhaitez vous investir dans une action solidaire et humainement valorisante, prenez contact avec le CCAS au 01 60 05 99 86 ou au 01 60 05 99 65.

## Naissances

Avril 2016

- ★ Illitiyah-Safia CHIADMI
- ★ Angélo MARTY



12 000 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016

Entre les dégradations volontaires, les accidents de la route et les incivilités, le coût des interventions et des réparations explosent. Comme chaque mois, les dépôts de débris en tous genres se multiplient. Les services techniques doivent intervenir pour ramasser les objets « oubliés » sur les trottoirs ou dans les zones vertes. Plus de 2 000€ sont à mettre à l'actif de ces personnes. Dégradation volontaire ou accident ? On ne sait pas vraiment. Toujours est-il qu'un candélabre a été plié en deux dans le quartier du Clos allongeant la note de 2 000€.

# La folie du jazz

**C**ELA s'est passé un dimanche. Un dimanche à Saint Ex. Le centre culturel proposait le 20 mars une nouvelle édition de «Jazz in St Ex». Plusieurs dizaines d'Emerainvillois ont peu à peu pris possession de la salle Simone Signoret. Cette année le «Nathalie Marco Quartet» a enflammé la salle. Nathalie Marco a revisité les plus beaux standards du Jazz américain et latino-américain, de Broadway à Rio de Janeiro. Un voyage Nord Sud accompagné par la musicalité du quartet, la présence et le swing de la magnifique Nathalie Marco !■



## Tribunes

N.D.L.R : A la demande express de M. Huleux nous faisons paraître de nouveau son texte que vous avez pu lire le mois dernier. Il expliquait dans sa Tribune qu'il «**refuse dorénavant de participer au simulacre de démocratie que la Municipalité réserve à son opposition**» mais dans le même temps il veut occuper son espace.

Jérôme Impellizzieri  
Agir pour Emerainville.

Malgré nos demandes répétées de respecter la Loi, la Municipalité continue de bafouer les droits d'expression élémentaires de l'opposition en ne lui accordant qu'une illisible colonne de 1500 signes microscopiques dans le Lien, alors que l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un espace doit être réservé à l'opposition dans tout bulletin d'information municipal (papier ou électronique).

Face à cette entrave caractérisée à la liberté d'expression, nous avons porté plainte au Tribunal Administratif de Melun contre le Maire d'Emerainville.

Nous demandons le rétablissement, sur le site de la Ville, de la «Tribune Politique» qui a été supprimée le 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour que nos textes et, plus généralement, ceux de l'opposition, ne puissent paraître. Nous demandons également qu'une place soit réservée à l'opposition dans toutes les publications municipales concernant la gestion et les réalisations du conseil municipal, comme la Loi le prévoit.

De quoi a-t-on peur ? Que nos idées convainquent et fassent leur chemin ? Museler l'opposition est une méthode éprouvée des régimes totalitaires, il est impensable qu'Emerainville y soit ne serait-ce que comparée.

Dans l'attente de la décision du Tribunal, nous refusons dorénavant de participer au simulacre de démocratie que la Municipalité réserve à son opposition.

Nous continuerons cependant à informer les Emerainvillois par des tracts autofinancés et sur notre site :

<http://ensemblepouremereinville.fr>

Jacques Huleux  
Ensemble pour Emerainville

Jean-Luc Bitbol  
Le bien-être d'Emerainville

Budget 2016 réussi ! Le budget est et reste un moment important de la vie communale. C'est un exercice d'équilibriste car il faut prendre en compte les besoins de la commune, les baisses de subventions de l'Etat, les contraintes imposées par ce même Etat qui se défait de ses responsabilités...

Les «mines» abandonnées ici et là par nos gouvernants compliquent l'élaboration du budget communal. Entre les baisses de dotations, les dépenses supplémentaires, il devient de plus en plus difficile de réaliser un budget. Les maires doivent faire preuve d'ingéniosité pour que leur commune offre tous les services indispensables à leurs administrés sans pour autant leur infliger des hausses d'impôts insoutenables.

L'équipe emmenée par Alain Kelyor connaît bien les difficultés d'un tel exercice. Depuis des années, elle a réussi à baisser les taux communaux ou à les stabiliser et ce nonobstant les votes contraire de l'opposition municipale. Il en est de même pour 2016. Ni l'Etat, ni la Région, ni le Département n'ont eu la même sagesse et tous augmentent leurs taxes.

La Ville est, de son côté pénalisée, par la politique gouvernementale qui impose aux communes un quota de 25% de logements sociaux, changeant les règles fixées sans prévenir les principaux intéressés, à savoir les maires, suffisamment longtemps à l'avance pour lancer des programmes de constructions. L'Etat dans son aveuglement doctrinaire ne dit pas ce qu'il faut faire quand il ne reste plus de terrains constructibles. Faut-il expulser des propriétaires, raser leurs pavillons pour construire des immeubles sociaux ?

Christophe Quinion  
Emerainville au cœur

TEXTE NON PARVENU

TEXTE NON PARVENU